

Réorganisation de la recherche à la DGAC et conséquences sur l'organisation de la DTI  
CTP DGAC du 20 juillet 2011

**Réorganisation de la recherche à la DGAC**

Le Directeur Général de l'aviation civile a confié un mandat au Directeur de l'ENAC pour moderniser l'organisation de la recherche à la DGAC, avec un objectif de positionnement au sein de la communauté internationale et de certification des formations fournies par l'ENAC au niveau LMD. Il a ainsi été décidé de créer une entité « Recherche » de haut niveau à l'ENAC, et de concentrer les activités de recherche de la DGAC au sein de l'école. Dans cette optique, il est proposé de transférer début 2012 douze agents de la DTI vers l'ENAC : des chercheurs « HDR » (Habilités à Diriger la Recherche) ou thésards, ainsi que quelques « ingénieurs de recherche ».

**Conséquences sur l'organisation de la DTI**

Dans ce contexte, qui modifie de fait la nature de la mission du domaine R&D de la DTI, le Directeur de la DTI a décidé de lancer une réflexion sur l'organisation des activités d'innovation et d'études de la DTI recentrées sur le programme SESAR.

Ce recentrage demande un rapprochement fort avec les autres pôles de la DTI engagés dans SESAR. Par ailleurs, il est souhaitable d'améliorer les conditions de transfert d'un projet, au sein de la DTI, de la phase d'étude vers les phases de développement et de déploiement en opérationnel. Ainsi le Directeur souhaite rassembler toutes les équipes de la DTI sur le site de la Mounède.

Il est d'ailleurs à noter que l'ENAC envisage d'utiliser le bâtiment occupé aujourd'hui par la DTI à Rangueil pour installer ses laboratoires de recherche.

Un premier point d'avancement de cette réflexion a été réalisé lors du CTP DTI du 21 avril, lors duquel une note d'organisation du futur domaine, rebaptisé EEI pour « Etudes Européennes et Innovations », a été approuvée.

Un deuxième point d'avancement a été fait en CTP DTI le 28 juin, avec une proposition d'implantation nouvelle des bureaux et des laboratoires du site de La Mounède permettant d'accueillir les agents de la DTI et de la MSQS travaillant aujourd'hui sur le site de Rangueil.

L'objectif est de réaliser les travaux nécessaires à la réorganisation des laboratoires pour l'automne 2012, permettant ainsi le déménagement d'une première partie du domaine EEI, et de terminer le regroupement des agents sur le site de La Mounède au printemps 2013.

Suite à la demande d'une organisation syndicale lors du CTP du 28 juin, une réunion complémentaire a été organisée à la DTI le 7 juillet pour permettre de discuter plus en détail l'implantation proposée pour les bureaux et des laboratoires du site de La Mounède.

Enfin cette étude a été conclue lors d'un CTP DTI organisé le 19 juillet.